

Le réglage d'un Talkie Walkie pour une bonne communication

Le talkie-walkie est un formidable **moyen de communication**. Communiquer à plusieurs, contacter des personnes sur une courte distance, établir une communication dans un lieu souterrain ou non desservi par le réseau téléphonique : autant de raisons qui expliquent pourquoi utiliser un talkie walkie est avantageux. Dans certaines conditions, le Talkie Walkie est même l'outil de communication idéal.

Mais pour pouvoir bénéficier de ses nombreux avantages, encore faut-il **savoir bien le régler**.

Pour cela, il est important de comprendre le fonctionnement d'un talkie-walkie. De plus, les conversations réalisées par le biais des ondes radio sont également soumises à la réglementation française.

Pour bien utiliser votre talkie-walkie, nous vous proposons donc d'en découvrir un peu plus sur **le fonctionnement et le réglage de cet outil de communication**.



Comment fonctionne un talkie walkie ?

Le Talkie Walkie est un émetteur et récepteur radio majoritairement sur trois données :

Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

0 801 23 05 05
numéro vert

La fréquence : le talkie émet et reçoit un signal radio permettant de joindre des correspondants réglés sur la même fréquence.

La portée : le rayon de signal est variable en fonction des modèles (entre 1 à 10km).

Les canaux d'émission : chaque fréquence d'émission comprend 8 canaux.

Bon à savoir : contrairement au téléphone mobile qui fonctionne en full-duplex (la communication se fait dans les deux sens simultanément), le Talkie Walkie fonctionne lui en half-duplex.

Fréquence PMR : Le cadre légal autour des talkie walkies

Pour pouvoir utiliser un Talkie Walkie en France, il existe **deux possibilités** :

Utiliser un modèle sans licence.

Utiliser un modèle professionnel avec licence.

Les modèles de talkies walkies sans licence fonctionnent avec des gammes de fréquences publiques. Elles sont accessibles à tous gratuitement sur la **PMR 446** (bande 446 mhz).

Pour plus de sécurité dans les communications, il est possible d'utiliser des modèles professionnels avec fréquence personnelle. Cette fréquence personnelle sera alors payante (redevance mensuelle ou annuelle) et accordée par l'**ANFR** (Agence Nationale des Fréquences).



Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

0 801 23 05 05
numéro vert

Comment bien régler un Talkie Walkie ?

Le réglage d'un Talkie Walkie diffère en fonction de son modèle

Le réglage d'un Talkie Walkie sans licence

Le réglage d'un Talkie Walkie sans licence est assez simple. Chaque fréquence comporte en effet **8 canaux**. Les canaux eux-mêmes disposent **d'un code numéroté de 1 à 38**. Pour les moins forts en mathématiques : il existe donc 304 combinaisons possibles.

Pour les talkies walkies sans licence, il suffit donc de régler tous les appareils sur le même canal et le même code.

Bon à savoir : si vous réglez un talkie walkie sur le code 0, il sera alors possible de recevoir tous les messages d'un même canal sans avoir à se soucier du code.

Le réglage d'un Talkie Walkie avec licence (Motorola, Midland, etc.)

Le réglage d'un Talkie Walkie sous licence est plus complexe. Il nécessite notamment un **cordon de programmation** et **certaines connaissances spécifiques** pour profiter de la meilleure qualité de communication possible.

Ainsi, nous vous conseillons vivement de vous tourner vers un professionnel pour régler votre talkie walkie sous licence si vous ne possédez pas assez de connaissances dans le domaine.

Nous vous recommandons ces autres pages :

[Quel canal utiliser pour son Talkie Walkie ?](#)

[Comment débrider et augmenter la portée d'un Talkie Walkie](#)

[Un Talkie Walkie qui capte la police](#)

Choisir le bon talkie-walkie

+ infos au

**0 801 23 05 05
numéro vert**